

**ÉGYPTE**  
monde arabe

## Égypte/Monde arabe

5 | 1991  
Des espaces qualifiés 1

---

### Du petit au grand espace urbain

Le commerce des fruits et légumes à Dâr al-Salâm

Mostafa Kharoufi

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/905>  
DOI : 10.4000/ema.905  
ISSN : 2090-7273

#### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1991  
Pagination : 81-96  
ISSN : 1110-5097

#### Référence électronique

Mostafa Kharoufi, « Du petit au grand espace urbain », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Des espaces qualifiés 1, mis en ligne le 09 juillet 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/905> ; DOI : 10.4000/ema.905

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Du petit au grand espace urbain

Le commerce des fruits et légumes à Dâr al-Salâm

Mostafa Kharoufi

---

- 1 À huit kilomètres au sud du centre du Caire (place Tahrîr), Dâr al-Salâm s'étire sur environ trois kilomètres entre, d'une part, la route et la voie ferrée reliant la capitale à Hilwân et, d'autre part, la corniche du Nil. D'une superficie de 3,4 km<sup>2</sup>, ce quartier spontané, qui frappe par sa densité (il est surnommé localement la « Chine populaire ») lie son histoire à l'exode rural vers le Caire, caractéristique des années cinquante et soixante, et à la migration centrifuge de citadins repliés ici depuis les années soixante-dix à cause du renchérissement des loyers dans la capitale. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la zone s'appelait encore Gazîrat Dâr al-Salâm (île de Dâr al-Salâm) ou Gazîrat al-Tîn, « île de la boue » (elle était en effet envahie régulièrement par les crues du Nil). Quarante ans après le début de son urbanisation, le secteur abrite environ 90 000 habitants<sup>1</sup>, faisant partie d'une agglomération de 12 millions d'âmes.
- 2 Ce quartier bâti suivant une orientation nord-sud dispose de deux axes de circulation majeurs : la route agricole (Le Caire-Hilwân) qui le borde à l'est et la rue al-Fath qui le traverse d'un bout à l'autre, coupée sur ses flans est et ouest d'un réseau de ruelles transversales et débouchant à l'extrême sud sur les terres de cultures. Ces dernières constituent un *hinterland* insolite enserré par les constructions, la route agricole, la ligne de métro et les immeubles de la corniche. Elles témoignent d'un passé agricole encore assumé par quatre familles d'agriculteurs qui se livrent à quelques cultures vivrières et fourragères (*bersim*) et à un modeste élevage.
- 3 Large de 5 mètres environ, la rue al-Fath présente un cadre bâti approximativement géométrique avec des coalescences de lotissements d'immeubles de tailles diverses allant du simple rez-de-chaussée à deux, trois voire six étages. Tout au long de la rue al-Fath, comme à Dâr al-Salâm, la construction n'a pas épousé un plan d'aménagement officiel. À l'exception de l'eau et de l'électricité raccordées dans les années soixante-dix, donc vingt ans après les premières implantations, aucune infrastructure publique n'a été réalisée et le branchement au collecteur d'égout qui, reliant Ma'adi au quartier voisin Mala', passe à la limite sud du quartier n'a pas encore été effectué. Plusieurs problèmes en résultent,

tels l'exiguïté et le mauvais état de la voirie, des logements souvent privés de lumière en raison de l'étroitesse des traverses, l'asphyxie de l'espace public.

- 4 Rue al-Fath, les habitants trouvent ce dont ils ont besoin pour leur consommation courante. Cette rue dépend pour une large part de l'axe de circulation principal qui lui est parallèle : la route agricole (Le Caire-Hilwân), qui partage avec la corniche les flux les plus importants de véhicules se rendant à Dâr al-Salâm et dont les activités sont largement tournées vers les besoins extérieurs<sup>2</sup>.
- 5 Cet axe routier a aujourd'hui supplanté le Nil qui a joué un grand rôle jusqu'aux années soixante-dix dans la desserte du port de 'Athâr al-Nabî (construit en 1901) et du *sûq* du même nom (autrement nommé *Sûq al-Ghalla* ou *Misr al-Qadîma*). Ce dernier, situé à l'entrée nord de Dâr al-Salâm, à proximité de la corniche, est un marché de gros spécialisé dans les grains et accessoirement dans les fruits et légumes. Il représente, avec ceux de Rûd al-Farag et Gîza, les plus grandes halles de l'agglomération cairote. Il emploie aujourd'hui encore une part de la population migrante locale originaire de Haute-Égypte.
- 6 Cet axe routier est embouteillé aux heures de pointe (le matin 7-8 heures, le soir 16-18 heures). Commerçants et habitants alimentent largement ces flux quotidiens, en particulier les vendeurs détaillants d'al-Zahra', Basatîn (quartiers voisins) et Dâr al-Salâm en se rendant dès le petit matin à Rûd al-Farag ou le soir à *Sûq al-Ghalla* sur la corniche, pour y effectuer des achats en demi-gros de fruits et légumes.
- 7 Profitant de ces flux quotidiens, plusieurs commerces et services s'y sont installés : 114 locaux et 25 étals, dont 45 relèvent du commerce de « bouche » tandis que 35 sont liés aux transports (réparations de voitures, pièces de rechange pour véhicules...). En amont de la route, les premiers, magasins sont pour l'essentiel dévolus aux commerces de proximité : petits restaurants (cuisine à emporter), épicerie, etc. ; il y a seulement trois ateliers de réparation tandis qu'en aval, ceux-ci priment ainsi que les boutiques de pièces de rechange. Quant aux 25 étals, ils proposent presque exclusivement des produits alimentaires : pain, sandwichs, *kochari*, thé, etc. (20, soit 80 %) ; journaux, sacs, éponges (4 étals). On trouve un seul raccommodeur de vêtements.
- 8 Les commerces de la rue al-Fath correspondent à un « niveau intermédiaire » ; ils offrent en effet, en plus des denrées de base (pain, légumes, fruits...), des produits exigeant un certain équipement pour leur conservation ou leur présentation (viande de boucherie, abats, poisson frais, boissons fraîches ainsi que divers biens tels que tissus, chaussures, quincaillerie, bijouterie, ustensiles de cuisine, etc.). Ces commerces font l'originalité des marchés « intermédiaires » par rapport aux marchés élémentaires, ils répondent à la demande d'une clientèle « ordinaire », à faible pouvoir d'achat, ainsi qu'à celles des classes moyennes.
- 9 Rue al-Fath, les habitants trouvent dans les 140 locaux et 105 étals les produits et services de consommation courante. Pour une lecture commode, nous les avons classés en activités sédentaires et semi-sédentaires au sein des tableaux suivants.

#### Activités économiques « sédentaires » dans la rue al-Fath Dâr al-Salâm

Commerces	Artisanat	Total général
Épicerie 12	Coiffeurs 6	

Fruits / légumes 9	Tailleurs 2	
Boucherie 6	Cordonniers 4	
Volaille 2	Horlogers 2	
Poissonnerie 3	Bijoutiers 4	
Quincaillerie 6	Répar. diverses 7	
Chaussures 4	Pâtisseries 6	
Pharmacie 4	Menuisier 1	
Tissus /vétem. 2	Repasseur 1	
Cafés 4		
Meubles 1		
Restaurants 15		
Fruits pressés 3		
		Magasins clos 25
		Autres : 11
Total 71	Total 33	Total 36
		Total général 140

\*Autres : 1 marchand de chicha ou narghilé (dakhkhîni), 1 magasin de location de cassettes vidéo, .2 marchands de ciment et plâtre. 2 marchands de matériel électrique. 2 herboristes, 1 marchand d'aliments d'appoint pour bétail et volaille, un marchand de charbon de bois, un marchand et réparateur de vitres.

#### Activités économiques semi-sédentaires

Commerce	Artisanat	Total
Fruits /légumes 71	Répar. d'ustensiles 4	
Pain 7		
Volaille 6		
Fromage 3		
Confiserie 6		

Sandwichs.		
boissons, oeufs 4		
Journaux 1		
Pois chiches 1		
Access., maison 3		105

On le voit, les spécialisations des activités commerciales sont bien « marquées » : le commerce de bouche caractérise largement les étals et les magasins, soit respectivement 93% et 42,8%. Cette catégorie de commerce regroupe plus de la moitié (64.4 %) des vendeurs dans cette rue marchande. Le reste constitue des commerces variés dans lesquels hommes, femmes et enfants sont plus ou moins fixés.

## Les commerces de la rue al-Fath

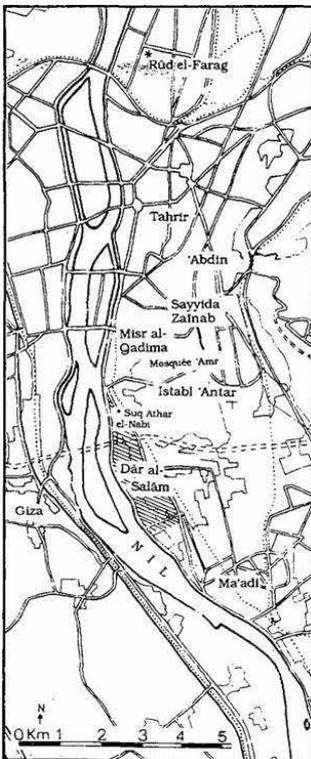
- 10 La Rue al-Fath s'éveille entre 7 et 9 heures, et l'animation bat son plein entre 10 h 30 et 13 heures. Même si la vente des fruits et légumes s'essouffle dans l'après-midi, les commerces ouvrent souvent au-delà de 20 heures.
- 11 L'implantation d'une mosquée, l'ouverture de restaurants, de magasins, la prolifération d'étals sans contrainte d'alignement donne l'impression d'une totale liberté d'installation. Pourtant quelques règles semblent commander l'emplacement des étals. Au nord et surtout au centre de la rue, le commerce de bouche est très dense, spécialement autour de la mosquée. À mi-chemin de la rue, les étals et les charrettes se sont fixés particulièrement autour de la mosquée Marzûq avec l'assentiment de son constructeur. En effet, les vendeurs ont enterré dans le sol les essieux de leurs charrettes. La zone de la mosquée, lieu de passages répétés, est un espace commerçant très prisé. L'installation s'y effectue de manière organisée avec l'accord des propriétaires des boutiques et étals déjà sur place et des habitants dont les immeubles donnent sur la rue. Proches parents, amis et voisins introduisent souvent le nouveau marchand auprès des autres vendeurs pour éviter les conflits. Ici, la convergence entre lieu de résidence et lieu de commerce est manifesté ; les activités commerçantes perdent alors leur aspect « spontané » car elles s'organisent au sein de réseaux familiaux, amicaux ou de voisinage. Au sud, la densité des commerces de 'proximité' décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mosquée Marzûq. Le soir, ce secteur est moins éclairé, seuls quelques restaurants et magasins de meubles ou de tissu restent ouverts.
- 12 L'activité commerciale exceptionnelle de la rue étouffe celle des petits commerces qui se trouvent à proximité immédiate dans les voies adjacentes. Ceci de jour et pendant une partie de la nuit, même lorsque interdiction était faite aux magasins autres que les restaurants de rester ouverts au delà de 19 heures, 20 heures en été et, en hiver, le lundi et le jeudi (dans ce cas les commerçants préféraient passer outre en acquittant les faibles taxes exigées par l'État). Concevant cet espace comme un *sûq baladî*<sup>3</sup>, les marchands semi-sédentaires tiennent à manifester leurs droits sur les emplacements qu'ils occupent malgré les interdictions de l'administration. Un nombre faible, toutefois, de ceux qui ont réalisé des économies ou sont aidés par leurs familles s'installe dans des boutiques.

- 13 Le commerce des fruits et légumes est dominant dans la rue al-Fath ; il est assuré dans sa grande majorité par les étals et charrettes (soit 68,5 %). Il représente par excellence un commerce satellite ou de « micro-détail » s'exerçant sur un espace qui ne lui est pas proprement affecté, se caractérisant par l'absence d'accumulation de capital, de toute forme de comptabilité, de stock et par le dégagement d'une faible plus-value qui répond aux besoins de la consommation domestique. Cet aspect « informel » concerne non seulement les activités sédentaires souvent en infraction avec la loi<sup>4</sup>, mais aussi les étals, objet d'interdictions irrégulièrement appliquées par les autorités municipales, enfin le non respect des horaires d'ouverture imposés par le gouvernorat du Caire.
- 14 La grande irrégularité des visites des inspecteurs des impôts à Dâr al-Salâm, à la différence des agents de la municipalité, laisse supposer que les autorités, conscientes de la faiblesse des capitaux engagés dans ces activités satellites de la rue al-Fath, ne les soumettent – pour le moment – qu'à la taxe municipale. Celle-ci, prélevée régulièrement, est une taxe forfaitaire sur l'artisanat et le petit commerce. S'il arrive parfois que les fonctionnaires de la municipalité dressent des procès-verbaux à rencontre des commerces sédentaires (pour empiétement des étals sur le passage), l'amende n'induit pas d'effets durables : les choses reviennent à leur état antérieur une fois passé l'agent municipal. Dans tous les cas, les commerçants tenant boutique sont moins exposés aux interventions des autorités locales qui s'en prennent plus facilement aux propriétaires de simples étals ou de charrette, obligés de quitter les lieux, ou de trouver des « arrangements » en versant des bakchich aux contrôleurs.





Le Caire 1977 Dessin Pascale Philippon Observatoire urbain du Caire contemporain



## La dynastie Zaydan

- 15 Le commerce des fruits et légumes porte les marques d'un « système solidaire » du point d'approvisionnement au « point de distribution ». Les micro-détaillants sont le plus souvent originaires du Sa'id (Haute-Égypte), comme les grossistes (*mu'allim*) et intermédiaires (*wasît* ou *qammat*)<sup>5</sup> qui se concentrent dans les halles centrales de Rûd al-Farag et Athâr al-Nabî.
- 16 Il y a donc un réseau qui englobe un « petit espace urbain » (les rues de Dâr al-Salâm) et le « grand espace » de l'agglomération cairote (les halles de gros de Rûd al-Farag et de Athar

al-Nabî. Il prend appui sur une origine commune des micro-détaillants, intermédiaires (*wasît* ou *qammat*) et grossistes (*mu'allim*). Ces derniers, hommes riches et influents, dépositaires de *chûna* (entrepôts), contrôlent la circulation des marchandises, de l'argent et l'organisation du travail. Ils sont relayés par les *wasît*, au rôle non moins important car, même s'ils ne disposent pas d'entrepôts, leurs gros capitaux et leurs moyens de locomotion leur permettent de réaliser d'importantes transactions commerciales et des livraisons dans plusieurs quartiers de la ville. Avec leur richesse en argent et en hommes, par laquelle ils s'imposent dans leur milieu, *mu'allim* et *wasît* ont une position dominante, faisant même leur 'police' lace aux déviances de leurs sujets. Parmi ces derniers, on trouve, outre les préposés à l'entretien des entrepôts, les *dallâlîn*, organisant la criée et les *bâ'a* (revendeurs détaillants), introduits auprès des grossistes et intermédiaires.

- 17 Il n'est sûrement pas indifférent qu'au centre de ce réseau on trouve la personnalité d'Ahmad Zaydân et la dynastie qu'il a fondée. Sa *'ezba* (concession) est signalée à Dâr al-Salâm par les documents cartographiques de 1936. Ses héritiers, Ahmad Zaydân fils, propriétaire de quelques *feddan* qui jouxtent le quartier de Dâr al-Salâm, et surtout Karam Zaydân (neveu), grossiste en fruits et légumes, installé à Rûd al-Farag depuis 1948, offrent un exemple de la pérennité d'une structure corporative. Ahmad Zaydân est arrivé de Sohag dans les années vingt ; gros propriétaire terrien, client du palais anobli par le roi Fu'ad et négociant en fruits et légumes, il a joué un rôle majeur dans l'intégration de plusieurs de ses proches à ce type de commerce.

« Ahmad Zaydân ? s'exclame un marchand de Dâr al-Salâm ; c'est une notabilité de Rûd al-Farag, le seul à avoir reçu du roi le titre de bey ; il est mort depuis plus de vingt ans. Ses relations d'affaires allaient jusqu'au roi, à qui il achetait les potagers. Un jour de fête, quand le roi voulut faire la prière à la mosquée de 'Amr, il dressa en son honneur une allée d'arbres fruitiers plantés dans des bacs, allant de 'Abdin jusqu'à la mosquée. En signe de gratitude, le roi lui donna la *bahawiyya* (le titre de bey). »

- 18 Hagg M'hammad Ahmad Zaydân, fils d'Ahmad Zaydân, raconte :

« Lorsque mon père est arrivé ici en 1929, la terre n'avait pas de valeur significative ; les gens avaient peur de descendre ici, même les propriétaires. C'était une île envahie par le Nil tous les ans ; une terre *bûr* (en friche), *hich* (sans grande valeur) (...). Mon père louait environ 500 *feddan* à l'État à raison de 50 piastres par *feddan* et par an. Cette superficie couvrait à peu près la distance du Nil à Masr al-Qadîma. Nous cultivions environ 300 *feddan*, le reste, on le louait. Ensuite mon père a entrepris de creuser des puits pour la mise en valeur ; il donnait aux gens les moyens financiers pour cultiver la terre.

(...) J'ai passé ma vie à travailler la terre et à commercialiser ce qu'elle produit (...) C'est moi qui m'occupais des locations et de la récupération des loyers de la terre que mon père louait (...). Petit, j'allais à l'école... Lorsque j'ai cessé d'y aller, je suis devenu *fellah* et commerçant ; j'ai entrepris, comme mon père, de faire des jardins et des potagers.

(...) Aujourd'hui, mes enfants font plutôt du commerce, les plus jeunes sont à l'école, sauf l'aîné qui m'aide au travail de la terre (...). »



- 19 Il ajoute qu'à la suite d'un litige et d'un procès au sujet de la terre avec la Société de Ma'adi, celle-ci a récupéré cent *feddan* en 1957. Sur une partie de ces terres, la Société a construit l'hôpital en 1957-1958, puis a revendu une part à la famille Zaydân. Lorsque le gouvernement a entrepris la construction de la corniche, en 1956, la situation des terres à Dâr al-Salâm a changé ; situées désormais à l'intérieur du cordon urbain<sup>6</sup>, elles sont convoitées par un nombre croissant de candidats au logement.

« À l'époque, poursuit Hagg Ahmad, le prix du *feddan* était de 50 livres, ça a été une frénésie de ventes et de construction jusqu'à l'urbanisation complète de cette zone. De tout ça, mon père a gardé environ les 25 *feddan* sur lesquels nous vivons actuellement. »

- 20 Au marché de gros de Rûd al-Farag où il est installé depuis 1948, Karam Zaydân incarne, à l'instar de son père et de son oncle Ahmad Zaydân, la triple fonction de pôle social,

économique et politique<sup>7</sup>. Employant en permanence une dizaine de personnes et sollicitant souvent des aides occasionnelles, équipé d'un standard et de deux lignes téléphoniques, il réalise de 200 à 5000 transactions quotidiennes. Il « règle » non seulement les affaires commerciales mais, en tant que député du parti Wafd, reçoit aussi les doléances multiples concernant des problèmes aussi divers que l'orientation scolaire, la nomination d'une jeune diplômée dans le secteur public ; on le prie éventuellement d'intercéder pour la livraison de cargaisons de viandes, etc.

« Notre commerce, dit-il, dure depuis un siècle au moins. Mon père y a consacré quarante ans de sa vie ; quant à moi, cela fait trente-sept ans que je m'en occupe malgré la récession que notre commerce a subie du fait des circonstances politiques... Mon grand-père exerçait déjà cette activité ; c'était un homme riche. À son époque le commerce des fruits et légumes reposait pour une part sur les importations en provenance de Turquie, de Palestine. Lorsque les affaires ont bien marché, mon père a commencé par faire venir ses proches... Je peux dire que mon père et mon oncle furent des leaders du Sa'id ; et que personne dans ce pays n'a donné gloire aux Sa'idî comme M'hammad Zaydân et Ahmad Zaydân (...). Grâce à ce dernier, les Sa'idî, prompts à l'émigration, ont réussi à dominer le commerce des fruits et légumes au Caire fils constituent aujourd'hui 60 % des commerçants sur l'ensemble de l'Égypte. »

- 21 Karam Zaydân identifie l'itinéraire de son père et surtout de son oncle à celui du *mu'allim* Haridi, personnage clé du film *Al-fu'uwwa*<sup>8</sup> qui décrit, par-delà la corporation des commerçants en fruits et légumes, une forme de leadership :

« Avec les gens issus de notre région, raconte Karam Zaydân, et qui commercialisent les fruits et légumes, les 'affinités régionales » sont toujours fortes même si elles ne sont plus les mêmes qu'autrefois. La *qabaliyya* (esprit de corps au sens large), ne prime pas comme avant. Dans le désert, on peut garder ces relations d'alliance, mais avec l'urbanisation... Il reste tout de même une relation commerçante à travers laquelle, bien entendu, nous aidons les personnes de notre région que nous connaissons ou qui nous sont recommandées par des clients ; cela dit, de plus en plus de gens de chez nous sont maintenant dans d'autres commerces (pièces de rechange, pâtisserie, etc.) ; alors qu'avant il y avait comme une unité, un seul pays, un seul leadership (*za'âma*), ce qui d'ailleurs fait défaut dans la société aujourd'hui. »

- 22 À l'instar de son père et de son oncle, Karam Zaydân se trouve au centre d'un réseau d'allégeances qui s'inscrit de fait dans une tradition politique familiale : la famille Zaydân, d'obédience wafdiste, tire sa notoriété d'un contexte historique marqué par la prééminence du Wafd, véritable parti d'avant-garde nationaliste depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'à 1936<sup>9</sup>. C'est l'âge d'or des réseaux d'intérêts personnels ; népotisme et clientélisme sont alors une pratique courante dans la gestion des affaires publiques, entre les dirigeants au pouvoir et les cercles corporatifs et personnels<sup>10</sup>.
- 23 Le réseau de commercialisation de Karam Zaydân apparaît comme une vaste entreprise mettant à profit un patrimoine familial ; il a hérité d'une *chûna* et d'une clientèle à Rûd al-Farag. Sa réussite commerciale se double de pratiques de « redistribution » des profits sous forme d'aumônes, faveurs, protections, services, etc. En même temps, ses relations avec les détaillants revêtent le plus souvent, par le biais des affinités d'appartenance régionale, des aspects familiaux ou extra-familiaux.
- 24 Le vendredi, le dépôt de Karam Zaydân se transforme en mosquée, réunissant une centaine de personnes. Les actes de charité dispensés ce jour-là diluent les activités strictement commerciales dans des relations d'amitié et de clientèle. Il faut dire que la

notion de *sadâqa* (aumône personnelle) s'insère bien dans les cadres sociaux de ce travail dominés par ce type de relations<sup>11</sup>. Par ailleurs, le système de 'crédit', facilitant la vie aux micro-détaillants momentanément dispensés d'immobiliser des liquidités, renforce cette relation de réciprocité et de dépendance. Ainsi, pour les commerçants de ce secteur, investissements symboliques et commerciaux vont souvent de pair.

## Circuits de capitaux

- 25 Le recours au système de prêt (*mu'allim* et *wasît* d'une part, détaillants de l'autre) est une pratique courante qui facilite l'accès et l'intégration des micro-détaillants au circuit de vente des fruits et légumes. Ces crédits à court terme ne semblent pas comporter d'intérêts explicites (usure). En marge de cette pratique persiste le système de la tontine, formule populaire mise en place par les *gama'iyyât* (associations), qui s'étend à toutes les catégories professionnelles<sup>12</sup>.
- 26 La circulation des capitaux et des marchandises prêtées s'effectue selon des formes d'allégeance favorisant d'abord la famille élargie, puis les commerçants originaires de Haute-Égypte, etc. La référence à la « région »<sup>13</sup> du Sa'îd retient d'emblée l'attention ; elle revient dans les propos des uns et des autres. Les différents acteurs concernés tiennent à cette situation commune (dialecte sa'îdî, anecdotes, etc.) qui sous-tend la solidarité économique par laquelle ils assurent la survie et la continuité du réseau<sup>14</sup>. Pour y trouver sa place, un commerçant doit faire valoir d'abord ses liens de proximité agnatique, puis géographique, ou à défaut, trouver recommandation auprès du *mu'allim* ou du *wasît*. Lorsqu'il s'agit d'un nouveau dans la corporation, son introduction est parrainée par les proches parents et amis devant qui les prêts de marchandises sont négociés. Leur parole vaut alors comme une garantie pour le respect du contrat. Aucun pacte ou document écrit ne lie les partenaires, mais seulement la reconduction d'un « contrat » tacite liant les individus. Le premier caractère de cette alliance est d'instituer une relation permanente de travail, laquelle implique la confiance (*thiqa*).
- 27 Il pourrait sembler à première vue que les micro-détaillants gagnent leur vie sans « consignes » et sans « patron », donnant ainsi l'impression d'une liberté dont la rue offre l'espace, mais il n'en est rien. Les codes de conduite communs aux commerçants rencontrés, la reconnaissance collective du pouvoir des grossistes qui agissent directement sur la chaîne de distribution, placent en fait les détaillants dans une situation de dépendance. Pris entre une municipalité pas toujours tolérante et l'assujettissement au gros commerce, ces marchands ambulants n'ont d'autre possibilité que la sédentarité, synonyme pour eux de promotion sociale et de « sécurité ». Or l'accession du petit détaillant au statut de commerçant sédentaire n'a profité, à Dâr al-Salâm, qu'à une faible minorité. Les vendeurs ayant commencé dans la rue avant d'investir dans des espaces « en dur » sont peu nombreux.
- 28 Les commerces, leur installation, leur fonctionnement, ne relèvent donc pas du pur hasard, voire d'une certaine anarchie (comme le voudrait d'ailleurs une idée « reçue » sur l'urbanisation informelle). En réalité, nous avons affaire à un système régi par des règles et des régulations. Un réseau articulant groupes, individus et territoires à l'échelle du petit espace de la rue et à celle du grand espace de l'agglomération.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Bruneau Jean-Claude et Kakese Kunyima, 1981, « Les marchés de Lumumbashi (Zaïre) et leurs aires d'influence », *Cahiers d'Outre-mer* n° 134, avril-juin, p. 133-152.

De Maximy René, 1987, « Les marchés, (acteurs et témoins de l'urbanisation) », *Cahiers des Sciences Humaines* n°23 (2), ORSTOM, p. 239-253.

Tadros Helmi R., Feteeha Mohamed, Hibbard Allen, 1990, *Squatter Markets in Cairo*, Cairo Papers in Social Science, vol. 13, Monograph 1, Université américaine du Caire, printemps, 74 pages.

## ANNEXES

### Annexe 1

Un réseau conforté par une longue tradition a contribué et contribue sans nul doute encore à l'Intégration des Sa'îdî (gens de Haute-Égypte) au sein de la capitale. À Dâr al-Salâm, on y observe une nette prédominance masculine ; la présence de femmes est liée à des situations particulières : elles sont souvent en charge de famille (veuves pour certaines d'entrées elles, ou aidant un parent à tenir un commerce...). Cette population marchande est pour une large part illettrée ou de faible niveau scolaire. Les capitaux de ce commerce sont plutôt des fonds de roulement que des capitaux stables ; toutefois, la faiblesse de l'argent investi est compensée par le système de crédit en usage qui dispense périodiquement les micro-détaillants de mobiliser leurs économies pour l'achat de la marchandise.

« À Dâr al-Salâm, le seul problème difficile reste celui de la municipalité : elle n'est pas d'accord avec ce que nous, ambulants, nous faisons ; pourtant nous leur organisons bien souvent une petite quête. Moi ('essaie de gêner le moins possible dans la rue, et je me déplace si nécessaire ; ça, je peux, au-delà, cela m'est impossible : mon capital tourne autour de 100 livres, j'achète par jour 5 ou 10 cageots de tomates de 18 kg chacun que je vends 50 piastres le kg (9 livres). Ce n'est pas grand chose mais ça permet de faire vivre les enfants, grâce à Dieu (...). Mais j'aimerais bien avoir un magasin. » (*Husayn 'Abduh, 47 ans, père de huit enfants, originaire d'Assiout, Haute-Égypte*)

« J'ai toujours été vendeuse ; lorsqu'il est arrivé au Caire en 1948, mon mari a commencé en achetant une caisse de raisin, par exemple, qu'il transportait avec une balance sur ses épaules ; il se déplaçait dans les rues comme ça. Il a aussi vendu des légumes à Fum al-Khalîg au temps des Anglais.

Moi je fais ça depuis 18 ans. Nous avons commencé ce commerce mon mari et moi à Sayyida Zaynab, rue Salâm, au lendemain de notre mariage. Souvent aussi, mon mari vendait des fruits rue Charif, en bas de l'immeuble des acteurs ; ça a duré deux ans ; après, lorsqu'ils ont interdit la vente rue Charif, qui était considérée comme zone touristique, il a été voir ailleurs. Puis il a arrêté momentanément à cause de la fatigue : il fallait aller

chaque jour au sùq de Rûd al-Farag, ça nécessitait une aide permanente qu'il n'a pas trouvée. Après, je l'ai aidé à vendre des légumes à Sayyida Zaynab puis à Dâr al-Salâm ; ça dure depuis quinze ans, avec une charrette que nous poussons et une autre fixée rue al-Fath que garde mon fils. J'achète mes légumes à Rûd al-Farag. Notre journée de travail commence à huit ou neuf heures et se termine à quatre heures de l'après midi. » (*Halima 'Abd al-Rasul, 40 ans, née à Markaz Abu Tîn à Assiout, Haute-Égypte*).

## Annexe 2

Lorsque je suis arrivé en 1956, J'ai logé chez mes cousins paternels à Khaitat Abu al-Sa'ud. Au début, j'ai travaillé chez Hagg D'ab, un proche parent boulanger habitant près du pont Malik al-Salih ; je percevais 4 piastres ; quand je me suis senti capable, j'ai quitté le four. Plus tard, J'ai loué une chambre et Dieu a facilité les choses ; j'ai pu acheter une charrette. Je faisais le trajet Malik al-Salih-Ma'adi par la route agricole, j'achetais ma marchandise le soir en partant ou je me levais très tôt pour être à Sùq al-Sabil (Athâr al-Nabil) avant le lever du jour ; je prenais d'ailleurs mon petit déjeuner chez le fatâtirî qui faisait le coin, 2 piastres la fatîra ; je travaillais alors jusqu'à quatre heures de l'après midi...

Après mon retour de l'étranger. J'ai commencé à vendre des primeurs. J'achetais la marchandise à Rûd al-Farag, chez n'importe quel grossiste ; à partir du moment où l'argent est en poche, l'opération est facile ; chez Hagg Radi. Hagg Karam, Hagg Iman, al-'Umda (le maire), Mahmud 'Umar pour les tomates par exemple. Je suis connu de plusieurs marchands. Mes relations avec mes collègues sont bonnes, je ne me mêle des affaires de personne, je ne demande à personne à quel prix il vend sa marchandise ; je suis « droit » ; au sùq Je vais et viens seul.

Au début j'ai eu mon étal pendant deux ans auprès de la boutique de Sayyid 'Adawi, plus loin dans la rue al-Fath ; après, J'ai récupéré la charrette de mon regretté frère. Dieu a amélioré les choses, j'ai pu faire une 'umra (petit pèlerinage) à la Mecque ; à mon retour, j'ai vendu des tomates ; l'homme qui était à cet emplacement près de la mosquée, qui est de mon « pays », est parti ; il me devait de l'argent, alors je me suis dit puisqu'il est parti, je prends sa place. » (*Sayyid, né le 13 avril 1944 à Assiout, Haute-Égypte*)

« Je suis arrivé à Dâr al-Salâm en 1970. J'ai commencé à travailler dans une fabrique de batteries puis à aider mon père, à l'âge de sept ans, à vendre les légumes. À sa mort en 1950, j'ai pris la relève car ma mère ne pouvait assurer mes dépenses, je suis alors devenu marchand ambulant pendant dix ans, de 1960 à 1970 ; puis je me suis fixé à Dâr al-Salâm depuis environ vingt ans.

J'ai continué d'exercer cette activité après le service militaire. J'ai commencé au Mal'a bien avant l'urbanisation côté chemin de fer ; mais il y avait un surplus de légumes et comme souvent cette marchandise ne supporte pas d'être gardée trop longtemps, cela entraîne des pertes ; j'ai choisi alors d'être ambulant. J'ai passé ainsi quatorze ans à faire du commerce entre Hay al-'Arab à Ma'adi et Dâr al-Salâm. Je me suis enfin installé à proximité de la mosquée grâce à Ahmad Marzûq son constructeur, originaire de mon pays et qui m'a préféré à un étranger ; je me suis alors stabilisé. Je fais essentiellement les oignons et les pommes de terre, des légumes qui supportent, en cas de mévente, d'être gardés et revendus un peu plus tard.

Mes relations avec les collègues sont courtoises, il y a une solidarité lors de circonstances heureuses ou malheureuses... » (*‘Am Faruq, né en 1938 à Suhag, Haute-Égypte*).

## NOTES

1. Les recensements de 1947, 1960, 1976 et 1986 donnent respectivement : 2 760, 4 152, 21 025 et 82 585 habitants. Ils reflètent un extraordinaire accroissement ; après une progression marquée entre 1960 et 1976, la population quadruple, ce que révèle le recensement de 1986. De plus, la crise du logement a maintenu à un haut niveau le nombre de demandes dans le quartier ; l'afflux croissant, dans les années soixante-dix, de familles cairotes en quête d'appartements a contribué à la hausse des loyers : à titre indicatif, pour accéder à la location d'un appartement d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> et d'un loyer mensuel de 60 livres égyptiennes (1 L.E. = 1,56 francs français), le locataire doit aujourd'hui avancer une somme de 4 000 livres, soit quarante fois le salaire d'un employé.
2. Un réseau d'une dizaine de bus et microbus auquel il faut ajouter les livreurs de grains et fruits et légumes sillonnent régulièrement cet axe.
3. Le mot *baladî* renvoie à un style authentique, populaire et local.
4. La loi municipale interdit aux magasins d'avoir des étals débordant sur l'extérieur au delà de cinquante centimètres.
5. De *qammata*, qui signifie emmailloter, ligaturer, envelopper.
6. C'est d'ailleurs cette localisation à l'intérieur du cordon urbain qui vide de leur contenu les lois sur la protection des terres agricoles. En effet, si ces lois interdisent toute construction de bâtiments sur les espaces agricoles, elles permettent en même temps toute une série d'exceptions injustifiées et leur flou paralyse l'action judiciaire. On peut lire dans les articles de la loi n° 116 de 1983 qu'à cette interdiction échappent les terres comprises à l'intérieur du tissu urbain, les zones bâties des villages ainsi que les terres sur lesquelles l'État réalise des projets d'intérêt public, etc. Voir Gomaâ Hazîm Hassan, « Etude critique du dispositif mis en place pour la protection des terres agricoles », *Bulletin du CEDEJ* n° 26, p. 59-67.
7. Karam Zaydân est aussi vice-président du groupe parlementaire *Wafd* et sous-secrétaire général du parti avant la dissolution du parlement égyptien en octobre 1990.
8. De Salah Abu Seif, (1957), le film retrace le périple d'un Sa'îdî, *mu'allim* Haridi, arrivé au *sûq* de Rûd al-Farag et qui réussit à imposer son « ordre » au milieu des intrigues et des luttes. Ce film met en lumière les différents aspects de la corporation des fruits et légumes et le rôle premier joué par les *mu'allim* avant la révolution de 1952.
9. Concernant le rôle du Parti *Wafd* au cours de cette période, voir Yahiâ Jalal et Naim Khalid, *al-Wafd al-misrî 1919-1952* (Le *Wafd* égyptien), *al-Maktab al-ijtimâ'î al-hadîth*, Alexandrie.
10. Voir à ce sujet « Le livre noir' » de Makram 'Ubayd Pacha, ancien secrétaire du Parti *Wafd*. Il s'agit d'une lettre ouverte au roi relatant, sous forme de faits divers, quelques épisodes d'une pratique népotique et clientéliste ; *al-kitab al-aswad. al-markaz arâbî lî al-abath wa al-hadîth*, Le Caire.
11. Karam Zaydân fit une déclaration significative dans le Journal de son parti, *al-Wafd* : « la redistribution des richesses doit être conforme aux préceptes de Dieu ; de même qu'on ne saurait obliger l'individu à redistribuer sa fortune, car ceci n'existe qu'au sein de systèmes communistes. Dieu donne sans limite à qui il veut ; et le pauvre n'a de droits sur le riche que ce qui relève de la *zaqat* (impôt religieux) que Dieu a imposée. » Voir *al-Wafd* du 13 septembre 1990, p. 5.
12. Les tontines mises en place par ces associations de métiers pratiquent une forme d'intermédiation : une dizaine ou une vingtaine de personnes choisissent un responsable qui

collecte régulièrement une somme d'argent auprès d'eux, chacun touchant à tour de rôle l'ensemble de la somme disponible.

13. L'usage le plus largement répandu ne reflète pas l'unanimité sur les différentes définitions du terme 'région', désignant ici la manifestation de particularisme locaux sous leur aspect culturel. Nous notons par ailleurs l'usage compliqué par les querelles idéologiques qui mêle des notions fort variées : culture, comportements privés, organisation administrative... Voir Poche Bernard, 1985, « Définition de la région », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIX, p. 225-227.

14. Dans une transposition littéraire. Khayrî Chalabi relate le périple d'un migrant de Haute-Égypte arrivant en 1956 à Istabl 'Antar, non loin de notre terrain d'étude et faisant son entrée, grâce à des relations de proximité régionale, dans le circuit commercial. Voir *Awwilna walad - L'ainé* -(roman), 1990, Dar al-Hilâl.

---

## INDEX

**Mots-clés** : commerce, espace

## AUTEUR

MOSTAFA KHAROUFI

Cedej